

Le 22 aout, Mr Rault envoie la première ébauche de proposition soi-disant travaillée avec le bureau

Salut Oliv,

Tu trouveras ci-dessous les premières réflexions sur lesquelles le bureau a commencé à travailler sur une convention La Baule Tennis Club/Tennis Camps.

Tennis Camps est une structure d'entraînement de tennis haut niveau présente depuis 2 ans sur le site du Sporting et du Garden. Depuis septembre 2021 Tennis Camps a pour vocation exclusive l'entraînement de haut niveau en accord avec La Baule Tennis Club et la mairie de La Baule. Le club souhaite que Tennis Camps continue son activité d'entraînement de haut niveau au sein du Sporting et du Garden.

Depuis 2 ans Tennis Camps entraîne des joueurs de haut niveau : Clément Tabur (300^e mondial), Maxime Dubouch (-4/6), Clément le Tuault (0), Pierre Le Merrer (1/6), Adrien Joyer (1/6), Pierre Delage(-15), Paul Decroix (15/2, vice-champion régional).....

Ainsi pour proposer ce que La Baule Tennis Club ne peut offrir, et donc ne pas concurrencer les activités actuelles et futures de l'association, certains critères de haut niveau doivent exister pour intégrer les entraînements de Tennis Camps sur les sites du Sporting et du Garden. La convention doit déterminer précisément les possibilités d'exercice de chacun. Il est important que Tennis Camps n'exerce que du haut niveau sur les sites du Sporting et du Garden.

L'association La Baule Tennis a notamment pour vocation la formation des jeunes tennismen. Tennis Camps doit venir en soutien de l'association à partir d'un certain niveau.

Des critères de niveau sont nécessaires pour déterminer une passerelle La Baule Tennis Club/ Tennis Camps

Les **critères des joueurs pouvant intégrer Tennis Camps sur le site du Sporting et du Garden** pourraient être :

A-Joueurs mineurs classés parmi les 8 meilleurs régionaux de leur ligue par année de naissance (à la date du contrat)

B-Joueurs majeurs ayant un classement minimum de 3/6 et mieux

Les contours de la proposition de convention:

-Tennis Camps s'engage à encourager, inciter tout joueur intégrant sa structure à prendre une licence à La Baule Tennis Club et à jouer en équipe pour le club. Détails à peaufiner avec le club pour faciliter cela.

-Pour tout joueur licencié à La Baule Tennis Club, Olivier Malcor et William Bigot devront prévenir par écrit (mail) la direction du club et avoir l'accord du club avant de proposer et signer un contrat ou prestation avec un joueur licencié du club. Ex : Martin Monnet : quelque-chose a été proposé : le club ne sait pas quoi, et s'il va intégrer Tennis Camps ??? La Baule Tennis Club devra connaître les conditions d'entraînement du licencié (le montant financier ne regardant pas l'association). Des échos circulent sur Zacharie Sadoun....???

-Tennis Camps devra par l'intermédiaire d'Olivier Malcor ou William Bigot communiquer au bureau du club tout nouveau joueur intégrant leur structure, pour plus de clarté dans la communication auprès des adhérents du club.

-Olivier Malcor et William Bigot ne peuvent donner des cours individuels aux joueurs licenciés au La Baule Tennis Club et d'ailleurs ne répondant pas aux critères A et B.

- Olivier Malcor et William Bigot ne peuvent proposer des stages adultes à des joueurs ne répondant pas aux critères A et B sur les sites du Sporting et du Garden. Le développement des stages adulte étant un objectif du club depuis 2 ans.

-La Baule Tennis Club met à disposition de Olivier Malcor et William Bigot un court de tennis sous bulles du lundi au vendredi de 9h à 12H hors vacances scolaires contre une redevance de X € et de 2 courts du lundi au vendredi de 12h à 16-17h hors vacances scolaires contre une redevance de X euro. Des créneaux supplémentaires pourront être disponibles sur demande et suivant l'activité de La Baule Tennis Club : courts intérieurs pendant les vacances scolaires, courts extérieurs, salle d'échauffement... à définir.

-On ne se prononce pas encore sur le montant de la redevance, car celui-ci fait l'objet de plusieurs opinions au sein du bureau : montant, mise en place d'heures pleines et heures creuses....

-Olivier Malcor et William Bigot, de par leur convention avec La Baule Tennis Club ont un devoir de réserve vis-à-vis de La Baule Tennis Club et de sa politique.

Voici donc les orientations vers lesquelles le bureau tend. L'idée est que Tennis Camps continue à se développer à travers le haut niveau, et que l'on distingue bien le rôle de l'association et celui de l'académie. Les 2 structures ne doivent entrer en concurrence.

Bon après-midi,

Jean-Phi